



Pays du Grand Bergeracois Leader 2014/2020

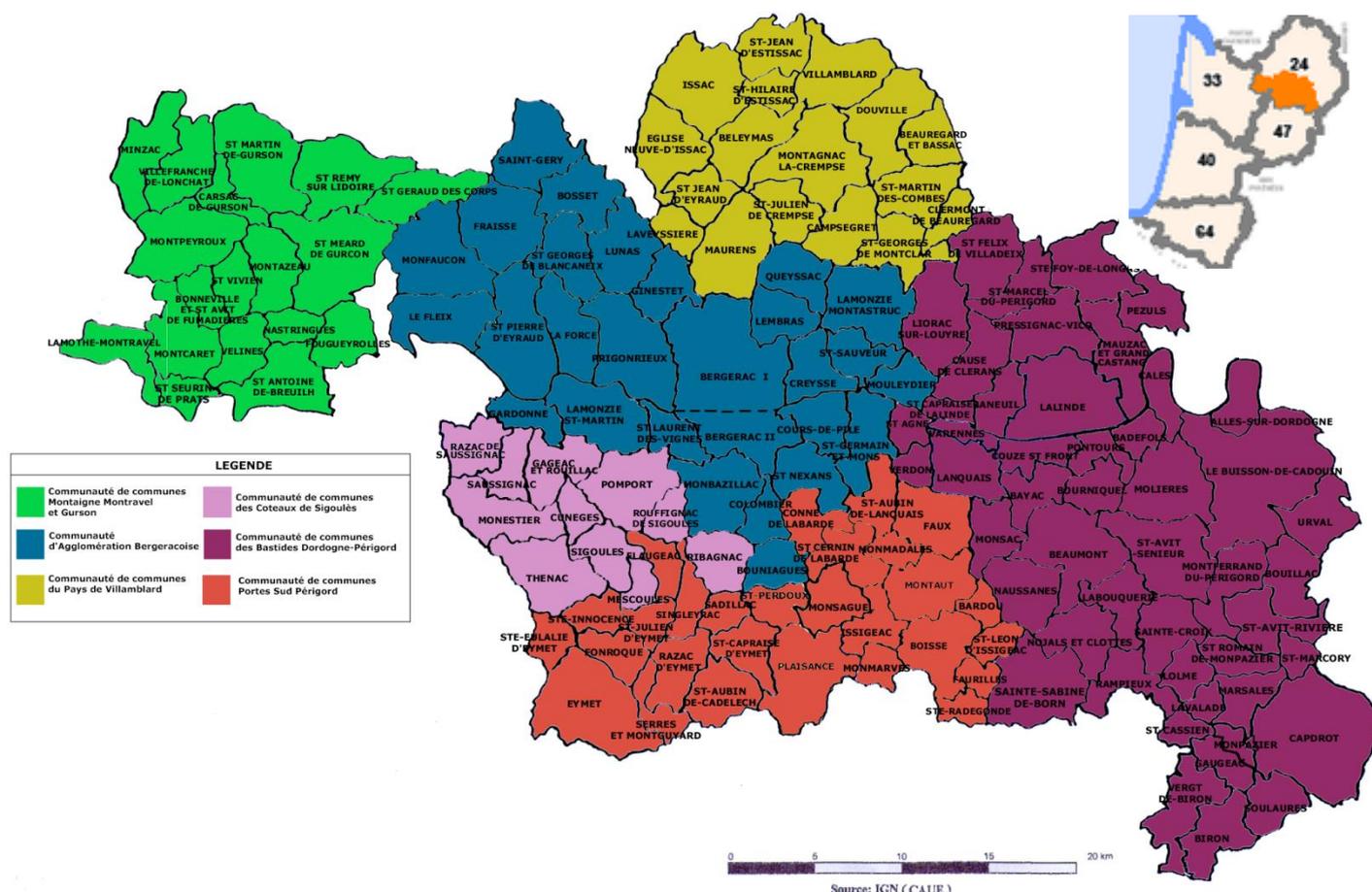
Résumé

Nous, le Bergeracois !

**Agir ensemble pour une
économie novatrice de proximité**



Diagnostic du territoire



Le GAL Pays du Grand Bergeracois, fédère :

- **147 communes**,
- regroupées en **6 EPCI** dont une communauté d'agglomération ;
- **104 649 habitants** (population municipale 2011).

Les points marquants du diagnostic

Une population qui croît

Un territoire toujours attractif : une croissance de la population de 7 % en 11 ans, due à un solde migratoire positif.

mais un déséquilibre entre générations

Le départ des jeunes de - de 25 ans n'est compensé que par l'arrivée des + de 50 ans.

Une population défavorisée

- une population à **faibles revenus** : dans 80% des communes le revenu moyen des foyers est inférieur à la moyenne régionale ;
- une population **peu qualifiée** : 40 % de la population n'a pas de qualification ;
- un **taux de chômage** élevé, dépassant les 13% et qui frappe les jeunes ;
- Mais des services à la population porteurs de **lien social**.



Une économie en mutation

- **une économie en crise** : le pilier de l'économie bergeracoise, l'économie productive, est en crise et connaît un recul important ;
- **l'économie de proximité** et résidentielle se développe mais sans compenser le recul du productif ;
- des **secteurs économiques porteurs** à soutenir et à développer (économie verte, circulaire, numérique...).

Un territoire riche de ressources humaines, naturelles, culturelles à valoriser

- **un collectif** à construire ;
- une **jeunesse porteuse de dynamisme**, aux besoins spécifiques qu'il faut ancrer sur le territoire ;
- une image porteuse à développer ;
- des acteurs impliqués et attachés à leur territoire qu'il faut rassembler ;
- un dynamisme entrepreneurial à soutenir ;
- des personnes de plus de 50 ans nombreuses porteuses de compétences et de culture.
- un territoire qui doit faire de la transition écologique et énergétique non plus une contrainte, mais une opportunité.



« **Nous, le Bergeracois !** »



La stratégie Leader

Les 10 besoins du Bergeracois :

1. Construire et promouvoir une identité partagée du territoire, basée sur ses ressources ;
2. Créer un collectif en communiquant sur les initiatives, les projets et savoir-faire ;
3. Améliorer les synergies et la coopération entre acteurs ;
4. Favoriser l'initiative en accompagnant les créateurs et porteurs de projets ;
5. Garantir l'accès aux services pour tous ;
6. Valoriser nos ressources pour favoriser le développement économique ;
7. Favoriser l'accès à la formation tout au long de sa vie ;
8. Soutenir l'émergence de nouvelles filières économiques ;
9. Faire de la transition énergétique une opportunité de développement ;
10. Poursuivre le désenclavement du territoire.

A partir de ces besoins et en fonction de la plus-value que pouvait apporter Leader, nous avons pu établir notre stratégie Leader :

**« Nous, le Bergeracois !
Agir ensemble pour une économie novatrice de proximité ».**

Cette stratégie est construite autour de 5 objectifs stratégiques :

Objectif stratégique 1 : Appuyer le développement économique sur une identité et des valeurs communes

Objectif stratégique 2 : S'organiser pour créer du développement économique

Objectif stratégique 3 : Coopérer pour partager et amplifier notre stratégie : Nous les Européens !

Objectif stratégique 4 : Soutenir l'entrepreneuriat et l'esprit d'initiative

Objectif stratégique 5 : S'adapter et anticiper les mutations économiques

Cette stratégie s'inscrit dans les deux thématiques prioritaires régionales suivantes : « Territorialisation de l'économie » et « Diffusion des services et usages numériques ».

Réinscrire l'économie et l'emploi au cœur de notre stratégie est le vœu formulé par l'ensemble des acteurs du Bergeracois. Pour cela, nous capitaliserons sur notre expérience en matière de numérique et renouvellerons notre stratégie en faveur des services et usages numériques.



Fiches-actions

Orientation 1 : Appuyer le développement économique du Bergeracois sur notre identité et nos valeurs communes _____

Fiche action 1.1 Développer un marketing territorial :

Il est nécessaire de nous fédérer à l'échelle du Bergeracois, autour d'une identité collective et basée sur des valeurs et des références communes.

Types d'actions : création d'une marque territoriale ; mise en œuvre d'une stratégie de marketing.

Fiche action 1.2 S'appuyer sur notre identité pour créer de la valeur économique :

La mise en place d'une identité commune doit nous permettre de mieux communiquer, d'être plus identifiable de l'extérieur et donc d'être attractif.

Types d'actions : animation de réseaux d'ambassadeurs du territoire ; mise en scène des éléments identitaires de notre territoire ; actions de prospections économiques (ex. : *salons* ...).

Orientation 2 : S'organiser pour créer du développement économique _____

Fiche action 2.1 Développer les partenariats et les réseaux économiques

La création ou le développement de réseaux d'acteurs permet de créer de nouvelles opportunités de développement économique grâce à une meilleure connaissance mutuelle et des coopérations.

Types d'actions permettant :

- Une meilleure connaissance et une meilleure mobilisation des acteurs ;
- La création et l'animation de réseaux d'acteurs économiques pour :
Valoriser économiquement nos ressources (ex. : *stratégie alimentaire de territoire* ...) ; permettre aux entreprises de peser et de créer des synergies entre elles pour sortir de leur isolement (ex. : *réseau des métiers d'art* ...) ; soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire.

Fiche action 2.2 Mutualiser :

La mise en commun de moyens et de savoirs doit nous permettre de réaliser des économies d'échelle. Cette mutualisation doit avoir pour effet d'augmenter l'efficacité économique des projets.

Types d'actions : mutualisation d'équipements (ex. : *matériel de e-santé* ...) ; mutualisation de services (ex. : *animateur « cœur de village »* ...).

Fiche action 2.3 Structurer :

Nous devons aboutir à une organisation formalisée en matière économique.

Types d'actions : animations de réseaux d'acteurs institutionnels (ex. : *réseau local d'accueil* ...) ; études de structuration (ex. : *dans le tourisme* ...) ; conseils juridiques.



Orientation 3 : Soutenir l'entrepreneuriat et l'esprit d'initiative

Fiche action 3.1 Agir pour un entrepreneuriat dynamique en Bergeracois

L'ambition est de créer des conditions d'accueil favorables à l'installation et la mise en réseau des acteurs économiques du Bergeracois.

Types d'actions : des projets pour l'initiative économique (ex. : *quartier numérique* ...); des projets pour la transmission d'entreprises et pour la mise en relation cédants/repreneurs (ex. : *speed dating* ...); des formes innovantes d'accompagnement-suivi des créateurs (ex. : *réseau social pour agriculteurs* ...).

Fiche action 3.2 Impliquer les jeunes dans le développement local :

L'intégration des jeunes sur notre territoire passe par l'accompagnement et la valorisation de leurs initiatives, afin qu'ils acquièrent une position d'acteurs de projets collectifs.

Types d'actions : soutenir les projets conçus par et avec les jeunes afin de contribuer au développement local (ex. : *actions de communication* ...); favoriser l'apprentissage de la citoyenneté pour les jeunes (ex. : *projets d'éducation à l'image* ...); développer des services innovants pour la jeunesse (ex. : *mise en réseau des associations de jeunes* ...).

Fiche action 3.3 Lever les obstacles à l'emploi par la mobilité et les services

L'absence de certains services constitue un véritable obstacle pour que certains publics du Bergeracois aient accès à l'emploi.

Types d'actions : solutions innovantes de mobilité ; services aux travailleurs précaires et étudiants : jeunes, stagiaires, saisonniers, nouveaux arrivants (ex. : *logement temporaire* ...); promotion des métiers porteurs et de l'apprentissage.

Orientation 4 : S'adapter et anticiper les mutations économiques

Accompagner les acteurs économiques du Bergeracois de manière cohérente dans les différentes étapes de leur projet : réflexion, professionnalisation, investissement.

Fiche action 4.1 Accompagner les acteurs économiques à réfléchir et concevoir :

Susciter l'innovation et l'expérimentation, afin de développer de nouvelles activités, la recherche de nouveaux marchés ou de nouveaux procédés.

Types d'actions : études et actions d'ingénierie dans des secteurs tels que le numérique (ex. : *télétravail dans les entreprises* ...), la transition énergétique et écologique du territoire, etc. ; l'aide aux conseils pour les entreprises ; la promotion des innovations locales.

Fiche action 4.2 Professionnaliser les acteurs :

Acquérir de nouveaux savoir-faire, de nouvelles compétences afin d'améliorer la qualité de l'offre et des services proposés.



Types d'actions : sensibilisation et adaptation aux nouvelles attentes des clientèles et publics en matière de numérique (ex. : *passport numérique en Bergeracois ...*) ; actions collectives de qualité de l'offre touristique (ex. : *mise en tourisme véloroute voie verte ...*) ; formations dans les filières ciblées par notre stratégie.

Fiche action 4.3 Investir dans les secteurs économiques porteurs :

Favoriser les investissements publics ou privés qui permettent au territoire de s'adapter aux mutations économiques

Types d'actions : accroissement et qualification de l'offre en matière de tourisme (ex. : *déploiement du wifi territorial ...*) ; émergence de nouvelles activités économiques par le numérique (ex. : *réseau de tiers lieux ...*) ; investissement pour la création d'emplois dans les filières-cibles de notre stratégie comme l'économie verte et circulaire, les circuits courts, l'économie sociale et solidaire...

Orientation 5 : Coopérer pour partager et amplifier notre stratégie. Nous, les Européens !

Fiche action 5.1 Phase préparatoire “ De l'idée au projet” de coopération

L'organisation de rencontres préparatoires nécessaires aux projets de coopération.

Fiche action 5.2 Mise en œuvre des projets de coopération :

- Coopérer, pour élargir les horizons :

La coopération permettra l'ouverture des acteurs du Bergeracois, l'apprentissage de la citoyenneté et la proposition de perspectives personnelles et professionnelles européennes pour les habitants.

ex. *la mobilité européenne des jeunes*

- Coopérer, pour innover et acquérir de nouveaux savoir-faire :

La coopération permet d'identifier des solutions répondant aux enjeux locaux.

ex. : *conception de nouveaux outils numériques*

- Coopérer, pour nous agrandir et mettre en commun :

La coopération doit aboutir à des résultats auxquels nous n'aurions pu aboutir seuls.

ex. : *création de produits économiques communs*

Orientation 6 : Assistance technique

Animation-gestion

L'équipe technique du GAL remplit plusieurs missions : la promotion du programme, l'accompagnement des porteurs de projets, l'animation-gestion des projets.



Communication

La stratégie du GAL s'articule autour de 3 grands messages :

- communiquer sur les opportunités du programme ;
- communiquer pour rendre compte des réalisations du programme ;
- communiquer sur la construction européenne.

Ces messages s'adresseront à des cibles particulières : acteurs locaux, porteurs de projets potentiels, grand public, autres territoires.

Suivi-Evaluation

Il s'agit d'améliorer l'efficacité du programme Leader et de procéder aux ajustements au fur et à mesure du programme. Le GAL a prévu un suivi en continu : financier et qualitatif, un bilan annuel. Sont également prévues une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale.

Pilotage du projet

Le Comité de programmation Leader est représentatif de la gouvernance publique/privée.

Il compte **41 membres dont 18 membres publics et 23 membres privés**, Les membres privés représentent 56 % du Comité de programmation et sont tous issus du Conseil de développement.

Ils représentent également **la diversité des secteurs d'activité** du Bergeracois et reflètent les priorités stratégiques du GAL.

En plus de son rôle de programmation, le Comité de Programmation sera sollicité pour travailler sur la communication autour du programme Leader et sur la mise en œuvre de l'évaluation.

De plus, le GAL participera au Réseau rural et Pays et Quartiers d'Aquitaine.

Les objectifs en quelques chiffres

+ de 200	emplois créés , directs et indirects
+ de 150	emplois maintenus , directs et indirects
80	projets soutenus
4	partenaires de coopération identifiés
4 545 000 euros d'investissements	
2 432 000 euros de Contributions Publiques Nationales	
1 570 000 euros de Fonds Leader mobilisés	

